

Service Enfance

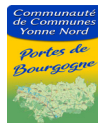
Guide destiné aux familles



Communauté de Communes Yonne Nord
52 faubourg de Villeperrot, 89140 Pont-sur-Yonne
03.86.67.99.18 | secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr
www.yonne-nord.fr



santé
famille
retraite
services



Fonctionnement

Contacts

Secrétariat Service Enfance :

☎ 03.86.67.99.18

✉ secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr



Site de Pont-sur-Yonne

Maternels :

☎ 07.85.65.16.01

✉ centredeloisirs.pontsuryonnemater@ccyn.fr

Élémentaires :

☎ 06.48.96.80.66

✉ centredeloisirs.pontsuryonne@ccyn.fr

Site de Champigny

Maternels et élémentaires :

☎ 07.86.22.92.82

✉ periscolaire.champigny@ccyn.fr

Site de Villeneuve-la-Guyard

Maternels :

☎ 06.47.30.77.67

✉ centredeloisirs.vlg@ccyn.fr

Site de Cuy

Maternels et élémentaires :

☎ 07.85.31.63.25

✉ centredeloisirsserginescuy@yonne-nord.fr

Site de Villeblevin

Maternels et élémentaires :

☎ 06.75.34.22.95

✉ centredeloisirs.villeblevin@ccyn.fr

Site de Vinneuf

Maternels et élémentaires :

☎ 06.47.30.77.67

✉ periscolaire.vinneuf@ccyn.fr

Site de Sergines

Maternels et élémentaires :

☎ 07.85.31.63.25

✉ centredeloisirsserginescuy@yonne-nord.fr

Inscription, modification, annulation

Attention, places limitées.

- Le périscolaire : au plus tard 48h avant le jour d'inscription.
- Les mercredis : au plus tard le vendredi de la semaine précédente.
- Les petites et grandes vacances : respecter les dates d'inscription sur le portail familles. Pour les annulations, une semaine avant le jour de la venue de l'enfant.

Mon portail familles

Identifiant :

Mot de passe :

Le portail familles

Les familles procèdent aux réservations et découvrent les actualités mais aussi les programmes via le portail familles : www.espace-citoyens.net/ccyonnenord/

Création d'un compte

La création de votre espace personnel ne s'est pas faite automatiquement ?

Étape 1

Cliquez sur « *Je n'ai pas de compte* » puis « *Créer votre espace* » et **remplissez les champs demandés**. Une fois le mail de confirmation reçu, cliquez sur le lien d'activation et connectez-vous. **Vous pouvez vérifier, modifier et compléter vos informations.**

Étape 2

Enregistrez les membres de votre famille qui participeront aux activités en cliquant sur « *déclarer mon entourage* », « *membres foyer* » et « *ajouter un membre* ». Suivez les instructions et **remplissez vos informations étape par étape**. Un mail de validation vous sera envoyé par la CCYN. Dès sa réception, de nouvelles options s'offrent à vous.

Étape 3

Dans l'espace de votre enfant, cliquez sur « *créer une inscription* » puis « *dossier administratif enfance* ». Suivez les instructions et remplissez le formulaire en incluant les documents demandés. Une fois votre demande déposée, elle sera **traitée dans les plus brefs délais**. Vous serez tenu **informé de l'avancement de son instruction par mail**.

Étape 4

Une fois le dossier administratif confirmé, cliquez sur « *créer une inscription* ». Vous pourrez choisir le **lieu d'accueil désiré** (périscolaire, mercredi, vacances et/ou séjour). Une fois ces activités et lieux ouverts, vous n'aurez plus besoin de passer par cette étape.

Des questions ?

☎ 03.86.67.99.18 | ✉ secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr

Mon tableau de bord

Dans cette rubrique vous trouverez vos factures, votre espace de stockage, votre demande de prélèvement, vos revenus (QF), vos informations allocataire, ainsi que vos dernières demandes et les actualités de la CCYN.

Le document au nom du payeur et les informations concernant votre QF doivent être à jour.

Mon espace

Regroupe les informations du responsable de l'enfant et de son conjoint.

- **Mon profil** : modifier son espace personnel.
- **Identifiant** : modifier son mot de passe.
- **Ma famille** : gérer un nouveau membre de la famille ou un contact.

Ma famille

- **Créer une inscription** : inscrire son enfant sur le site et activités de son choix.
- **Mes réservations** : réserver, modifier ou annuler une inscription dans les délais.
- **Justifier une absence** : fournir le justificatif d'absence obligatoire.
- **Information santé** : régime alimentaire, allergies et PAI.

Le périscolaire

La CCYN organise l'accueil périscolaire matin et soir en qualité de prestataire de service pour le compte des communes qui en font la demande.

Site de Pont-sur-Yonne

Maternels :
École maternelle Jules Ferry,
5 rue Pierre Banry.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
le matin de 7h à l'entrée de l'école et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

Site de Champigny

Maternels :
École maternelle,
Avenue Jean Moulin.

Élémentaires :
École des Hirondelles,
Place de la Mairie.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin
de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de
la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

Site de Villeblevin

Maternels et élémentaires :
Colonie « Les Tilleuls »,
29 Grande Rue.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin
de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de
la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

Élémentaires :
École élémentaire Paul Bert,
1 rue Saint-Jean.

Site de Vinneuf

Maternels et élémentaires :
Groupe scolaire,
7 rue du Général de Gaulle.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin
de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de
la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

Site de Sergines

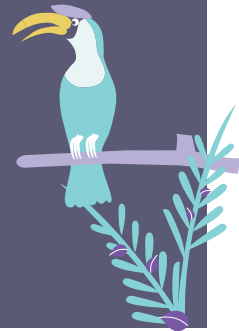
Maternels et élémentaires :
Groupe scolaire Fernand Maître,
Rue Fernand Maître.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin
de 7h15 à l'entrée de l'école et le soir de
la sortie de l'école jusqu'à 18h45.

Le temps méridien

Les communes de Champigny et de Pont-sur-Yonne bénéficient d'un temps d'animation pendant le temps méridien. Celui-ci est facturé par la CCYN en une seule fois (en fin d'année scolaire) en fonction du nombre de jours de présence sur l'année scolaire et du quotient familial des parents.

Les repas sont, quant à eux, facturés par les communes une fois par mois.



L'extrascolaire (petites et grandes vacances) et les mercredis

Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans scolarisés et proposent de nombreuses activités. Les familles procèdent aux réservations à partir du portail familles sur le site de leur choix.


• Les mercredis :


Il vous est possible d'inscrire votre enfant en demi-journée (toujours avec repas) ou en journée complète.

• Les vacances scolaires :

Les inscriptions se font uniquement en journée complète ou à la semaine. Les informations et les ouvertures du calendrier seront disponibles sur le portail familles. Un mail est envoyé aux familles lorsque les inscriptions sont ouvertes.


Site de Pont-sur-Yonne

 Accueil des maternels :
École maternelle Jules Ferry,
5 rue Pierre Banry.

 Accueil des élémentaires :
École élémentaire Paul Bert,
1 rue Saint-Jean.


Du lundi au vendredi : de 7h à 18h30.

Site de Cuy

 Accueil des maternels
et des élémentaires :
École maternelle, salle de convivialité,
Rue des Fontaines Saint-Martin.


Du lundi au vendredi : de 7h15 à 18h45.

Site de Villeblevin

 Accueil des élémentaires :
Colonie « Les Tilleuls »,
29 Grande Rue.

Du lundi au vendredi : de 7h15 à 18h45.

Site de Villeneuve-la-Guyard

 Accueil des maternels :
École maternelle Rosa Bonheur,
7 rue Antoine de Saint-Exupéry.

Du lundi au vendredi : de 7h15 à 18h45.

Le règlement intérieur

Il est téléchargeable sur le portail familles et sur le site de la CCYN : www.yonne-nord.fr et doit être accepté avant la validation du dossier administratif de votre enfant sur le portail familles.

Les activités sportives

Au sein de ses accueils de loisirs, la CCYN propose à votre enfant de pratiquer du sport avec des animateurs diplômés.

Les enfants peuvent profiter de ces animations sportives :

Durant les accueils périscolaires

Disc golf, tir à l'arc, renforcement musculaire... Le soir, à partir 17h, les animateurs sportifs proposent à votre enfant de pratiquer une large variété d'activités physiques.

Lundi	<ul style="list-style-type: none">• Champigny (élémentaire)• Vinneuf
Mardi	<ul style="list-style-type: none">• Pont-sur-Yonne (maternelle)• Sergines
Jedi	<ul style="list-style-type: none">• Villeblevin• Pont-sur-Yonne (élémentaire)
Vendredi	<ul style="list-style-type: none">• Champigny (maternelle)



Les mercredis après-midi

Des séances de piscine sont proposées tous les mercredis après-midi en période scolaire. Deux créneaux sont mis en place afin d'accueillir des petits groupes et ainsi assurer le bien-être et la sécurité de chacun.

Les tarifs

Les tarifs sont consultables et téléchargeables sur le site de la CCYN, rubrique « services à la population » : www.yonne-nord.fr/accueils-periscolaires.

Besoin d'un renseignement ?

Reponsable sportif : ☎ 07.57.68.97.52 | ✉ enfance.coordination2@ccyn.fr

Les séjours

Partir en séjour permet aux enfants d'aborder les vacances d'une nouvelle manière.

Ces séjours sont l'occasion de faire de nouvelles rencontres dans un cadre différent. Les enfants découvrent, jouent, grandissent et s'épanouissent dans un environnement sécurisé.

Une équipe diplômée les accompagne avec pour objectifs : l'enrichissement culturel, la prise de conscience de l'environnement, la tolérance, la bienveillance, ainsi que le savoir-être et le savoir-vivre, afin qu'ils deviennent les citoyens de demain.

Inscriptions via le Portail Familles

Étape 1

Préinscription au séjour : Pour créer une ligne, cliquez sur « *Créer une inscription* » puis « *Séjours enfance* ». Pour préinscrire votre enfant au séjour, cliquez sur « *Mes réservations* » puis « *Séjours enfance* » et cochez la case du séjour concerné.

Étape 2

Les animateurs se réunissent afin de valider les inscriptions. Différents critères entrent en jeu tels que le quotient familial ou le lieu d'habitation de l'enfant. Il est important pour le service enfance de faire partir un maximum d'enfants au moins une fois.

Étape 3

La famille est avertie de la bonne inscription de leur enfant par le directeur du séjour et reçoivent ensuite une validation via le Portail Familles.

Étape 4

Une réunion a lieu avant le départ en séjour pour les premières instructions.

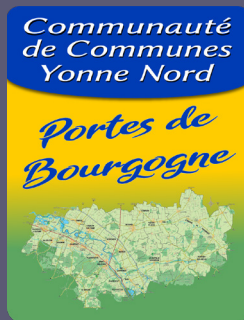
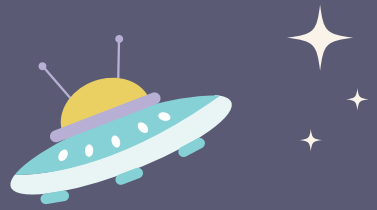
Informations

Les places sont réparties de façon équitable à l'ensemble des enfants du territoire.

Les séjours sont encadrés par des animateurs diplômés. Un personnel qualifié supervise les activités spécifiques telles que l'équitation, la spéléo, l'accrobranche, etc...

Besoin d'un renseignement ?

☎ 07.57.68.97.52 | ✉ enfance.coordination2@ccyn.fr



Communauté de Communes Yonne Nord

52 faubourg de Villeperrot,
89140 Pont-sur-Yonne

03.86.67.99.18
secretariat.enfancejeunesse@ccyn.fr
www.yonne-nord.fr

